

➤ **Membres présents**

ARNAUD Robert	Editions du Rhin
BRANGET Françoise	Conseillère Régionale de Franche-Comté
BUCHERT Marc	Mulhouse-Alsace-Agglomération
COSSIAUX Bruno	Chambre Nationale de Batellerie Artisanale
DAHL Arsène	CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin
FELLMANN Gérard	Ets Public Port Rhénan Colmar/Neuf-Brisach
GAILLET Luc	Société Industrielle de Mulhouse
KAMMERER Laurent	Personnalité qualifiée
SCHILDKNECHT Georges	Acuta
VINCHELIN Jean-Paul	Conseil Général de Meurthe et Moselle
WEBER Jean-Jacques	Conseil Général du Haut-Rhin
ZORN Jean-Michel	Assoc. des Loueurs de Bateaux Alsace-Lorraine-Ardenne

Excusés

BENTZ Bernard	CCI Sud Alsace Mulhouse
RICHARDOT Jean-Marie	Secrétaire Général Honoraire du Consortium
RICHERT Philippe	Région Alsace
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europe

➤ **Autres participants (non-membres)**

CHAUVY Pascal	Mulhouse Alsace Agglomération
HASSAÏN Maurice	Réviser aux Comptes
HELL Patrick – Secrétaire Général du Consortium	CCI Sud Alsace Mulhouse
KESSLER Audrey	CCI Sud Alsace Mulhouse
RASCALON Pascal	Région Alsace (représente P Richert)

➤ **Rappel de l'ordre du jour**

1. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 04.07.2013
2. Rapport sur les activités du Bureau
3. Point sur le fonctionnement de l'association
4. Débat d'orientation générale : actualité, actions de l'association, prochaines échéances
5. Projet de prise de position commune avec l'association Seine-Moselle-Rhône
6. Comptes 2013 et budget 2014 (rapport du Trésorier et du Réviser aux Comptes)
7. Préparation de l'assemblée générale 2014
8. Questions diverses

Annexes à ce compte rendu :

- ⇒ **Diaporama diffusé lors du CA du 04.07.2013**
- ⇒ **Projet de questions écrites transmises aux parlementaires de l'axe Rhin-Rhône**
- ⇒ **Projet de prise de position avec l'association Seine-Moselle-Rhône**
- ⇒ **Rapports du Trésorier et du Réviseur aux comptes**
- ⇒ **Budget 2014**

PROJET

Accueil des participants par la Présidente-Déléguée, Françoise Branget, qui, constatant le quorum atteint, ouvre la séance. Elle salue tout particulièrement Marc Buchert, élu de la m2A, qui siège pour la première fois au sein du CA.

1. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 04.07.2013

Décision
⇒

En l'absence de remarques écrites ou orales, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport sur les activités du Bureau

Françoise Branget rend compte des activités du Bureau qui s'est réuni à plusieurs reprises depuis l'AG 2013 et énumère plusieurs manifestations auxquelles elle put participer au nom du Consortium. Elle développe tout particulièrement l'opération de communication engagée en février, s'articulant autour de la relance des prospects (principales collectivités locales de l'axe Rhin-Rhône, CCI, Ports), et de la sensibilisation des parlementaires du même périmètre, auxquels ont été transmis des propositions de « questions écrites » (en annexe) ainsi que la résolution adoptée à l'issue de l'AG 2013. Ce même document a enfin été adressé aux élus des conseils régionaux et généraux d'Alsace, Bourgogne et Franche-Comté. Enfin, des courriers ont été adressés aux plus hautes instances nationales et européennes. A ce jour, une vingtaine de questions écrites ont été déposées auprès de l'assemblée nationale et du Sénat.

Jean Michel Zorn quant à lui relate sa participation au SITL 2014 qui lui permet de nouer de nombreux contacts tant au niveau national qu'international, qui seront exploités dans les prochaines semaines en vue de mobiliser de nouveaux adhérents et d'organiser diverses rencontres avec des partenaires potentiels, notamment au niveau européen.

En Alsace, le Consortium a par ailleurs été partenaire de VNF dans le cadre des assises des chargeurs fluviaux.

Décision
⇒

Le Conseil d'Administration exprime sa satisfaction.

3. Point sur le fonctionnement de l'association

Patrick Hell fait part au CA de l'adhésion de deux logisticiens fluviaux « Interbarge Shipping » et Danser France, comme d'un accord de principe d'adhésion de la part de la CCI de Région Franche-Comté.

Une démission a toutefois été enregistrée, en l'occurrence celle de la CCI de Meurthe et Moselle à compter de 2016.

Le constat est également fait d'un bon recouvrement des cotisations 2013, en dépit de leur augmentation drastique, puisque seuls les CG de Meurthe et Moselle et du Jura, ainsi que l'entreprise Geodis, n'ont pas acquitté à ce jour cette cotisation 2013.

Décision
⇒

Contacts seront noués par Françoise Branget avec le CG du Jura et par Jean-Claude Vinchelin avec le CG de Meurthe et Moselle, en vue de clarifier leur position vis-à-vis du Consortium.

Le site internet a fait l'objet d'un effort de modernisation et d'allègement. Le résultat est présenté par Jean-Michel Zorn et Patrick Hell.

Décision
⇒

Le CA exprime sa satisfaction et valide la nouvelle configuration du site internet. Il souhaite toutefois une mise à jour plus régulière du site.

4. Débat d'orientation générale : actualité, actions de l'association, prochaines échéances

Françoise Branget fait part de la préparation de diverses entrevues à l'automne à Bruxelles, où sa participation aux travaux de l'UECC est prévue, ainsi que des entretiens avec des associations de lobbying européennes en faveur du fluvial, mais également de la Commission européenne. Une interview est par ailleurs prévue à très court terme avec NPI.

Bruno Cossiaux attire l'attention du CA sur l'insuffisance d'entretien du réseau Freycinet, notamment pour ce qui concerne les dragages, ce qui pénalise forcément la navigabilité. Il souhaite que le Consortium suive ce point. Il évoque également l'opportunité d'organiser une manifestation fédératrice en faveur du transport fluvial.

Jean-Paul Vinchelin suggère une intervention du Consortium dans le cadre des négociations des contrats de plan, afin notamment de favoriser une meilleure prise en compte du fluvial. Il estime également judicieux d'engager une réflexion sur le financement des infrastructures et corrélativement sur la question de l'avenir de l'écotaxe.

Enfin, une étude est menée par VNF et le Port de Strasbourg sur la mise en service de navettes fluviales conteneurs entre Saverne et Strasbourg, avec une dizaine de conteneurs par barge. Il conviendra d'en assurer le suivi.

5. Projet de prise de position commune avec l'association Seine-Moselle-Rhône

Françoise Branget rappelle que lors de l'AG de l'association Seine-Moselle-Rhône en novembre 2013 à Marseille, son Président, André Rossinot avait plaidé en faveur d'un rapprochement avec le Consortium en vue de l'organisation d'actions communes, ce à quoi elle avait donné un accord de principe. Dans cette perspective, un projet de « convention » appelée à suppléer la précédente datant de 2004, et à plus d'un égard obsolète, est discuté au sein du CA et amendé. Cette nouvelle version amendée figure en annexe.

Décision



Le CA valide la version amendée et mandate la Présidente-Déléguée, sur cette base, d'engager les pourparlers avec l'association Seine-Moselle-Rhône.

6. Comptes 2013 et budget 2014

Les comptes 2013 sont présentés par le nouveau Trésorier, Jean-Michel Zorn et sont conclus par le rapport du Commissaire aux comptes (en annexe). Ils ne soulèvent aucune observation particulière. Le Budget 2014 est prévu à l'équilibre sur la base de 36 000 €.

Décision



Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes 2013 ainsi que le budget 2014 et propose de les soumettre, pour validation définitive et quitus, à la prochaine Assemblée Générale.

7. Préparation de l'assemblée générale 2014

L'AG 2014 se déroulera le 30 juin 2014 à partir de 15H au Conseil régional d'Alsace en présence du Président Philippe Richert. Le prochain Bureau permettra d'en finaliser l'organisation.

8. Divers

En l'absence de points divers, Françoise Branget lève la séance à 12H50.

La Présidente-Déléguée,

Le Secrétaire Général,

Françoise BRANGET

Patrick HELL